



ACQUISITION DE TIMETOBUY ET DE PROFIL ONE ET AUGMENTATION DE CAPITAL DE NETBOOSTER

Le Conseil d'Administration de la société NETBOOSTER a approuvé à l'unanimité, le 26 septembre 2006 et le 20 octobre 2006, le projet de contrat d'apport en nature d'actions de la société TIMETOBUY ainsi que le projet de contrat d'apport en nature de titres de la société PROFIL ONE, tel que modifié par avenant.

Ces apports s'inscrivent dans le cadre de l'acquisition de 100 % du capital des sociétés PROFIL ONE et TIMETOBUY par NETBOOSTER, le solde des titres non apportés étant acquis contre numéraire.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les actionnaires de NETBOOSTER en Assemblée Générale Extraordinaire le 15 novembre 2006, en vue notamment d'approuver les augmentations de capital qui en résulteront.

MOTIF ET BUT DE CES OPERATIONS

Ces opérations d'acquisitions de la société TIMETOBUY et de la société PROFIL ONE, qui ont été annoncées par communiqués, respectivement du 12 septembre 2006 et du 2 octobre 2006, s'inscrivent dans la stratégie globale d'intégrateur de services de NETBOOSTER en matière de marketing interactif, visant à positionner cette dernière comme interlocuteur unique de ses clients (approche "one stop shop"). TIMETOBUY et PROFIL ONE apportent à NETBOOSTER un nouveau savoir-faire à forte valeur ajoutée dans des "briques métiers" qui recouvrent :

- Pour TIMETOBUY : activités de Studio de création médias et de plateforme et réseau d'affiliation.
- Pour PROFIL ONE : activités de Datamining et de Data Marketing (analyse, segmentation et gestion de bases de données clients d'une part, et exécution de stratégies marketing de conquête et de fidélisation d'autre part).

Le Conseil d'Administration de NETBOOSTER se félicite de l'acquisition des sociétés TIMETOBUY et PROFIL ONE.

TIMETOBUY : UNE AGENCE INDEPENDANTE DE COMMUNICATION INTERACTIVE

Fondée en 2000 par MM. Stéphane BENICHOU et Stéphane BONJEAN, TIMETOBUY s'est imposée comme l'une des premières agences indépendantes de communication interactive en France, grâce notamment au nombre de références clients et aux innovations marketing à l'occasion de la prise en charge intégrale des campagnes de publicité interactive de ses clients.

Fortement complémentaires de celles de NETBOOSTER, les activités de TIMETOBUY s'organisent autour de trois compétences :

- **Médias** : conseil, planning media, achat d'espaces et gestion de campagnes media interactif dont campagnes de liens sponsorisés sur les moteurs de recherche.
- **Affiliation** : génération de trafic qualité à partir d'une plateforme propriétaire et d'un réseau d'affiliés.
- **Création** : studio de création graphique publicitaire en ligne dont la création de bannières publicitaires et de sites Internet.

TIMETOBUY a réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005 un Chiffre d'Affaires de 3.389.925 €, un Résultat d'Exploitation de 257.136 € et son total de bilan s'élevait à 2.634.261 €.

PROFIL ONE : LEADER INDEPENDANT DU DATAMINING

Fondée en 2001 par M. Hervé MALINGE, PROFIL ONE exerce des activités d'audit, de conception, de refonte, d'analyse et d'exploitation de bases de données marketing pour le compte de clients annonceurs. PROFIL ONE est reconnue comme l'un des spécialistes en France du Data Marketing avec un portefeuille client prestigieux incluant Bouygues Telecom, Renault, Accor ou Essilor.

PROFIL ONE accompagne ses clients grands comptes à chacune de ces étapes :

- identification des enjeux,
- gestion de bases de données marketing,
- analyse datamining,
- mise en place de recommandations marketing.

PROFIL ONE a réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005 un Chiffre d'Affaires de 508.627 € pour un Résultat d'Exploitation de près de 185.000 €. Son total de bilan s'élevait au 31 décembre 2005 à 388.715 €.

MODALITES D'ACQUISITION DE TIMETOBUY

L'opération d'acquisition de 100 % du capital de la société TIMETOBUY doit être réalisée selon les modalités suivantes :

- en contrepartie de la cession de 552.275 actions TIMETOBUY : paiement comptant en numéraire de 1.723.418 € susceptible de compléments de prix. Les compléments de prix seront payés à due concurrence par compensation avec le prix de souscription des actions au titre de l'exercice obligatoire par les Apporteurs des BSA exerçables, le solde des compléments de prix étant payable en numéraire.
- en contrepartie de l'apport de 272.725 actions TIMETOBUY : paiement en titres NETBOOSTER par l'émission réservée de 148.535 actions nouvelles assorties chacune de deux bons de souscription d'actions ; ces bons peuvent donner lieu à l'attribution complémentaire d'au plus 178.242 actions NETBOOSTER nouvelles en fonction des performances futures de la société TIMETOBUY.

Total : apport-cession de 100 % des actions TIMETOBUY.

La valorisation nette retenue pour l'apport des 272.725 actions TIMETOBUY est de 824.369,25 €, correspondant à une valeur de 2.547.797 € pour 100 % du capital de TIMETOBUY. En rémunération de cet apport, le capital social de NETBOOSTER sera augmenté de 14.853,50 € au moyen de la création de 148.535 ABSA nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune, représentant environ 2,7 % du capital de NETBOOSTER après apport.

MODALITES D'ACQUISITION DE PROFIL ONE

L'opération d'acquisition de 100 % du capital de la société PROFIL ONE doit être réalisée selon les modalités suivantes :

- en contrepartie de la cession de 723 titres PROFIL ONE : paiement comptant en numéraire de 650.800 €, susceptible de compléments de prix. Les compléments de prix seront payés pour moitié en numéraire et pour moitié en actions NETBOOSTER.
- en contrepartie de l'apport de 277 titres PROFIL ONE : paiement en titres NETBOOSTER par l'émission réservée de 44.901 actions nouvelles.

Total : apport-cession de 100 % des titres PROFIL ONE.

La valorisation nette retenue pour l'apport des 277 titres PROFIL ONE est de 249.200,55 €, correspondant à une valeur de 900.000,55 € pour 100 % du capital de PROFIL ONE. En rémunération de cet apport, le capital social de NETBOOSTER sera augmenté de 4.490,10 € au moyen de la création de 44.901 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune, représentant environ 0,85 % du capital de NETBOOSTER après apport.

En conséquence de ces deux apports, le capital social de NETBOOSTER sera donc fixé à la somme de 549.529,50 € se décomposant en 5.495.295 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune.

REMARQUE

Les actions NETBOOSTER émises en rémunération des ces deux apports ne représentant pas plus de 10 % des actions NETBOOSTER, l'émission des 148.535 ABSA NETBOOSTER et l'émission des 44.901 actions NETBOOSTER seront réalisées en dispense de prospectus visé à l'article 212-5-1 du règlement général de l'AMF. Il est toutefois rappelé que le présent communiqué est conforme aux dispositions de l'article 12 de l'instruction de l'AMF en date du 13 décembre 2005.

COMMISSARIAT AUX APPORTS

Le Commissaire aux Apports désigné pour ces opérations, M. Alain AUVRAY, a apprécié la valorisation de ces apports, le caractère équitable de leurs rémunérations et l'existence d'avantages particuliers. Il a conclu :

Concernant TIMETOBUY

- 1) *Sur la base de mes travaux, je suis d'avis que la valeur attribuée aux 272 725 actions **TIMETOBUY**, soit au total 824 379,50 €, n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'émission associée, et de la soulte en numéraire à reverser aux apporteurs.*
- 2) *En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la rémunération proposée pour l'apport de 272 725 actions **TIMETOBUY** conduisant à émettre 148 535 actions nouvelles de la société **NETBOOSTER**, assorties de 148 535 bons de souscription d'actions BSA 1 et BSA 2, est équitable.*

*Les avantages particuliers attachés à l'émission de 148 535 bons de souscription d'actions **NETBOOSTER** BSA 1 et BSA 2 qui vous sont proposés, n'appellent pas d'observation de ma part.*

Concernant PROFIL ONE

- 1) *Sur la base de mes travaux, je suis d'avis que la valeur attribuée aux 277 parts sociales **PROFIL ONE** qui doivent être apportées par Monsieur **Hervé MALINGE** à la société **NETBOOSTER** pour un montant de 249 200,55 €, n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'émission associée.*
- 2) *En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la rémunération proposée pour l'apport de 277 parts sociales **PROFIL ONE** conduisant à émettre 44 901 actions nouvelles de la société **NETBOOSTER**, est équitable.*

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

La Société tient à la disposition de ses actionnaires les documents d'information prévus par la Loi et notamment les rapports du Commissaire aux Apports, le rapport du Conseil d'Administration de NETBOOSTER relatif aux augmentations de capital envisagées ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'émission des bons de souscription d'actions.

A PROPOS DE NETBOOSTER

Créée en 1998, NETBOOSTER est une agence spécialisée dans le marketing en ligne. NETBOOSTER met à la disposition de ses clients son expertise autour du marketing sur Internet : référencement, liens sponsorisés, affiliations, génération de trafic, médias online, studio création et conseil stratégique. Avec plus de 120 collaborateurs après les acquisitions des sociétés TIMETOBUY et PROFIL ONE et des filiales en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne, NETBOOSTER a réalisé en 2005 un Chiffre d'Affaires de 8.900.000 €. Certifiée "Entreprise Innovante" par OSEO-ANVAR, NETBOOSTER est éligible aux FCPI.

NETBOOSTER est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0000079683 - Code MNEMO : ALNBT
Pour plus d'informations : www.netbooster.fr

Contacts

NETBOOSTER SA

Pascal CHEVALIER, PDG

pchevalier@netbooster.com

Stéphane DARRACQ, CFO

sdarracq@netbooster.com

Tél. : 01.40.40.27.00

Listing Sponsor

Euroland

Julia TÉMIN

jtemin@euroland-finance.com

Tél. : 01.44.70.20.84

Communication Financière

NewCap.

Axelle VUILLERMET

Chloé BLUM

netbooster@newcap.fr

Tél. : 01.44.71.94.94